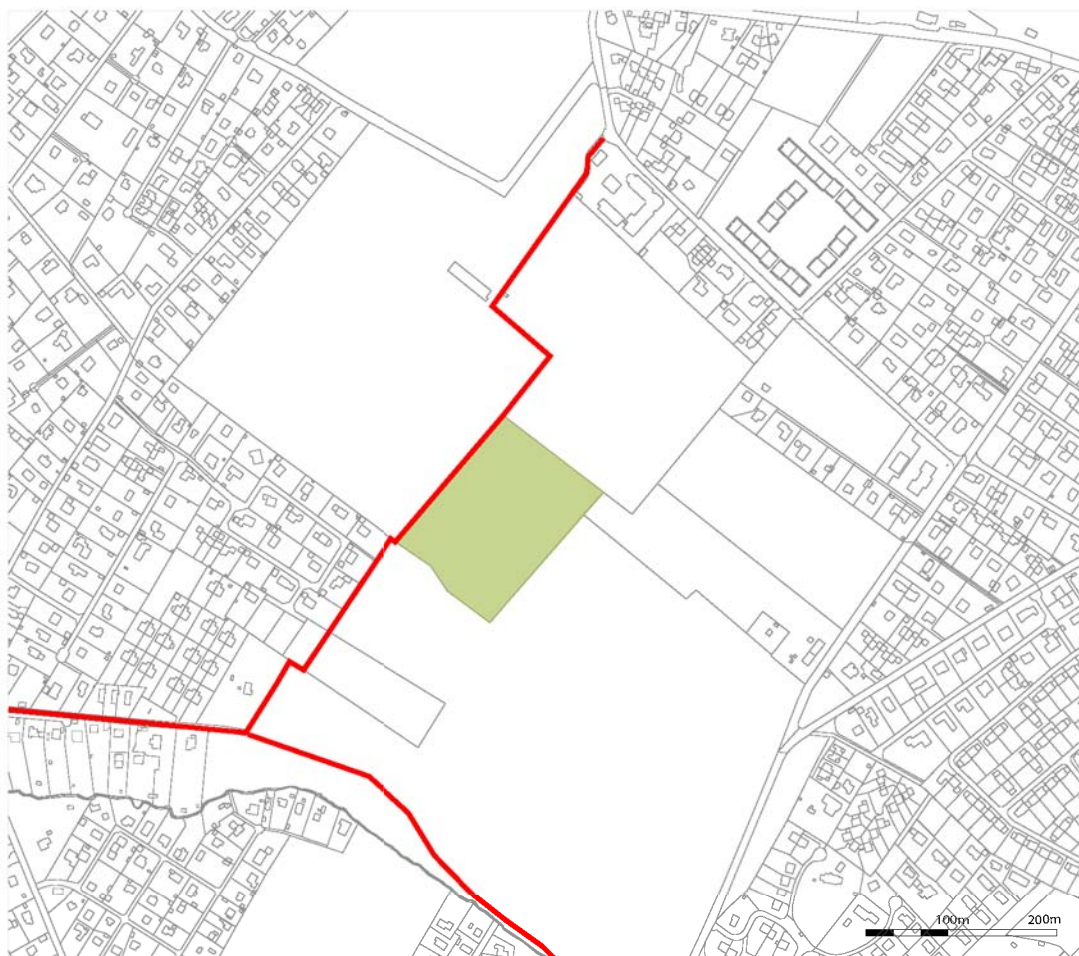


## FICHE 7.01

### Identification

## Chemins pour piétons

### Cheminement Aloïs Pictet - école de Pinchat



Localisation  
Adresse  
Zone  
Numéro parcelles  
Surface parcelles  
Propriétés  
Relation avec fiche

Lieu-dit Sur Pinchat  
-  
Zone agricole (ZAG)  
79 – 3'623 – 5'939  
177'465 m<sup>2</sup>  
Privées  
3.10

### Objectif

La création d'un chemin reliant le chemin Aloïs-Pictet à l'école de Pinchat en passant par le Bois Marquet, permettrait d'offrir aux enfants se rendant à l'école un chemin sûr. Ce tracé créerait un nouvel axe traversant la commune depuis Troinex en direction de Carouge.

Ce nouveau tronçon proposerait également des connexions au nouveau centre sportif de Pinchat.

Une partie du parcours existe déjà sous forme d'un sentier et n'entraîne donc pas de travaux importants pour la réalisation de l'ensemble. Ce tronçon figure sur le plan directeur des chemins de randonnée pédestre.

## FICHE 7.01

### Intérêts, conflits contraintes

Chemin sécurisé pour l'accès aux équipements publics existants et à créer  
Oppositions des propriétaires des parcelles concernées et des associations écologistes

### Procédure

Loi sur l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre

Instances concernées  
Etat coordination  
Echéance

Propriétaires privés, commune de Veyrier, département du territoire  
A engager  
Court terme

### Cadre légal

-

### Documentation

Plan directeur des chemins de randonnée pédestre, DT  
Réponse du Conseil administratif à la motion du groupe PDC, déposée au Conseil municipal le 28 septembre 2004, intitulée : Chemin Sur-Rang



Photo 2006